scandrone

Télépilotage de drone théorique et pratique

Valable du 01/01/2023 au 31/12/2023

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION moncompteformation.gouv.fr

Qualiopi processus certifié RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE DE FORMATION LABELLISÉ FPDC

LA CERTIFICATION QUALITÉ A ÉTÉ DÉLIVRÉE AU TITRE DE LA CATÉGORIE DE L'ACTION SUIVANTE : ACTION DE FORMATION

Formation Télépilote de drone civil

Objectif

- Préparer le stagiaire à l'examen de la certification FPDC (Fédération Professionnelle du Drone Civil).
- Apprendre à piloter un drone en toute sécurité et dans le respect de la règlementation.
- Connaitre et maitriser les techniques de pilotage de drone.

Intitulé de la formation

- Télépilote de drone civil

Public

Tous publics âgés de 16 ans au minimum désireux d'apprendre à piloter ou qui souhaite créer une activité professionnelle, ou toute société souhaitant former son personnel au métier de Télépilote.

Formation accessible à certaines personnes en situation de handicap (nous consulter)

Prérequis

Aucun

Durée

La formation complète se déroule sur 70h (10 jours ouvrables) + 20h E-learning décomposée en 4 modules M1, M2, M3, M4 soit un total de 90h.

- Module M1 - 14 h
- Module M2 - 7h
- Module M3 - 35h
- Module M4 - 14h présentiel + 20h E-learning

Activité de formation : Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 77 06200 77 auprès du préfet de région Île de France

Compétences obtenues

- Le stagiaire obtient toutes les connaissances nécessaires pour le passage de l'épreuve du théorique Drone au centre d'examen DGAC de sa région.(Option Module M4)
- Le stagiaire obtient toutes les connaissances nécessaires pour le passage de la certification délivrée par la FPDC
- Connaissance pratique basique aux scénarios opérationnels S1, S2, S3.
- Être autonome pour la mise en œuvre d'un aéronef dans l'espace aérien.

Contexte de mise en œuvre des compétences

- A la suite de cette formation nous inscrivons le stagiaire pour un passage à l'examen DGAC (Option Module M4 date d'examen à définir fonction du calendrier de la DGAC)
- En amont du vol, l'opérateur d'aéronef télépiloté assure la préparation technique de sa mission et recueille l'ensemble des autorisations nécessaires à sa réalisation.
- Le jour de la mission, il évalue si les conditions sont réunies pour garantir des conditions de sécurités optimales et prends l'ensemble des mesures nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes présentes.
- En aval de la mission il rend compte du bon déroulement et des anomalies rencontrées.

Moyens pédagogiques

- Support de cours.
- Salle de formation équipé multimédia.
- Drone école destiné à l'apprentissage du vol.

Lieu

Les cours se dérouleront dans notre centre de formation situé au : **SCANDRONE - 1 Avenue Christian Doppler, Bât. 3, 77700 Serris.** Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Evaluation des acquis de formation

- Réalisation d'un examen blanc théorique et pratique.

Evaluation Finale de la formation

- Présentation à l'évaluation FPDC
    - Réussite a l'examen délivrance de la certification FPDC (après obtention du CATT)
    - Echec réinscriptions pour un nouvel examen

Coût de la formation

Formation Module M1, M2, M3, M4 : 2595€ht soit 3114TTC

Activité de formation : Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 77 06200 77 auprès du préfet de région Île de France

Programme complet formation Télépilote de drone civil

Notre programme de formation Télépilote a été élaboré pour répondre strictement à l'arrêté formation du 01 juillet 2018.

Il vous permettra d'effectuer la mise en œuvre d'aéronefs télépilotés dans l'espace aérien selon les règles de sécurité et règlementaires définies par les arrêtés en vigueur.

Module 1 – Préparation du vol mission (2 jours)

Objectifs du module

Permettre aux candidats :

De disposer de la méthodologie nécessaire pour définir des objectifs d'une mission de télépilotage, choisir le scénario adapté, déterminer la zone d'opération et préparer un dossier mission dans le respect de la réglementation en vigueur,

D'identifier les démarches et vérifications à réaliser dans le cadre d'une mission de télépilotage et de constituer un dossier mission conforme à la règlementation en vigueur,

D'identifier les démarches et vérifications spécifiques à réaliser dans le cadre des différents scénarios S2 et S3,

De bénéficier d'un entrainement en vue de réaliser des briefings efficaces

Principaux éléments de contenu

- Définition des objectifs, du scénario et le repérage de la zone d'opération
- La documentation météorologique et son exploitation
- La vérification de la masse et de la hauteur de vol
- La zone d'exclusion des tiers
- Les démarches à effectuer et contenu d'un dossier mission
- Les démarches réglementaires spécifiques aux scénarios S1, S2 et S3
- Les consignes de sécurité et vérifications dans le cadre des scénarios S1, S2 et S3
- Les différents types de briefing et leur contenu

Module M2 – Préparation du vol machine (1 jour)

Objectifs du module

Permettre aux candidats d'identifier et de réaliser l'ensemble des contrôles et des réglages à effectuer avant une mission de télépilotage

Principaux éléments de contenu

- Les points clés à vérifier sur un drone avant chaque vol
- Les batteries
- Les phénomènes impactant les performances d'un drone
- Les réglages à réaliser

Activité de formation : Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 77 06200 77 auprès du préfet de région Île de France

Module M3 – Techniques de télépilotage en situation normale et anormale (5 jours)

Objectifs du module

Permettre aux candidats de maîtriser les techniques basiques pour un télépilotage en sécurité et de faire face aux aléas en cours de vol

Principaux éléments de contenu

- Les différents modes de vol
- Les vérifications à effectuer sur la zone de vol
- La mise en route d'un drone
- Les déplacements de base d'un drone
- L'environnement du vol
- Le débriefing
- Les dysfonctionnements matériels et logiciels
- Les actions possibles en cas de dysfonctionnement
- La définition en amont du vol de la conduite à tenir en cas de panne
- Les incursions et sorties de zone
- Les mécanismes de sauvegarde et de reprise de contrôle
- Les comptes-rendus d'événement

Module M4 – Préparations à l'examen DGAC (2 jours-Option Formation 90h)

Objectifs du module

Préparer les candidats au passage de l'examen CATT (Certificat d'Aptitude Théorique Drone)

Principaux éléments de contenu

- Règlementation générale
- Règlementation spécifique aux aéronefs civiles qui circulent sans personne à bord
- Connaissances générales des aéronefs qui circulent sans personne à bord
- Instrumentation
- Performance, préparation et suivi du vol
- Performance humaine
- Météorologie
- Navigation
- Liaison de données et radio navigation
- Procédures opérationnelles
- Principe du vol
- Communications

Activité de formation : Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 77 06200 77 auprès du préfet de région Île de France

scandrone

1 av. Christian Doppler
Bâtiment 3,
77700 Serris

01 78 71 00 15

contact@scandrone.fr

www.scandrone.fr

Comment venir ?

Tranports en commun

Activité de formation : Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 77 06200 77 auprès du préfet de région Île de France